

DARES

résultats

Retour sur les évolutions des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en 2015

Un ralentissement de la catégorie A porté par les transitions vers les autres catégories

Les parcours des demandeurs d'emploi au cours d'une année peuvent être décrits en détail grâce aux données du fichier historique statistique disponible après plusieurs mois de recul. Cette analyse rétrospective fine complète les données publiées chaque mois sur les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi et permet notamment de décrire les transitions entre catégories (A, B, C...).

L'année 2015 a été marquée par une moindre progression du nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C), sous l'effet du ralentissement du nombre de ceux sans aucune activité (catégorie A), cependant que le nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité (catégories B et C) accélérât. Le ralentissement de la catégorie A a davantage concerné les hommes et les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, le nombre de ces derniers ayant même baissé en 2015.

Ce ralentissement de la catégorie A reflète le dynamisme des transitions vers les autres catégories, notamment vers les catégories B et C, ainsi que la baisse des entrées directes dans la catégorie A. En moyenne sur l'année, plus de la moitié des demandeurs d'emploi sortant de catégorie A un mois donné sont inscrits en catégories B ou C le mois suivant.

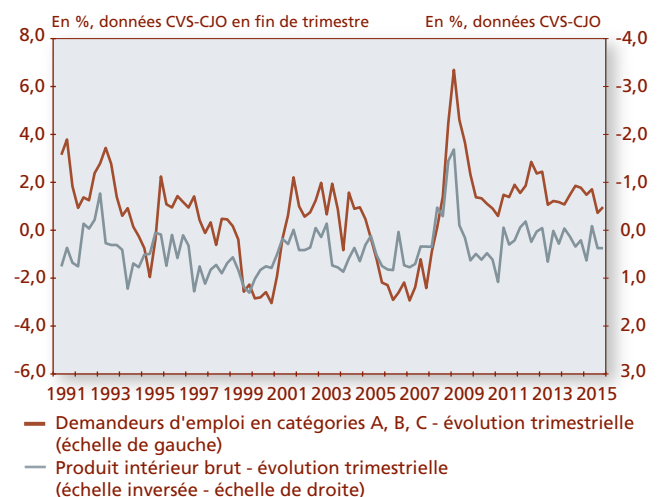
Fin 2015, 29 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A le sont depuis un an ou plus, et 47 % l'ont été pendant au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois. Les parts de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) et de très longue durée (inscrits depuis deux ans ou plus) ont continué à progresser en 2015, à la fois au sein de la catégorie A et de l'ensemble des catégories A, B, C.

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi en fin de mois font l'objet d'une publication mensuelle conjointe par la Dares et Pôle emploi. Le retour synthétique sur l'année écoulée présenté ici permet d'apporter des compléments sur les parcours des demandeurs d'emploi à partir du fichier historique statistique des demandeurs d'emploi (FHS), dont les données ne sont stabilisées qu'avec un certain recul, et de publier les données révisées à la suite de la mise à jour des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Une année 2015 marquée par une moindre progression du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C...

Fin décembre 2015, en France métropolitaine, 6 177 000 personnes étaient inscrites à Pôle emploi (1) (tableau 1, encadré 1). Parmi les 5 478 000 personnes tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C), 3 581 000 n'avaient exercé aucune activité dans le mois (catégorie A), 715 000 avaient exercé une activité de 78 heures ou moins dans le mois (catégorie B) et 1 183 000 une activité de plus de 78 heures (catégorie C). Les autres demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi n'étaient pas tenus de rechercher un emploi. 274 000 personnes (catégorie D) étaient sans emploi, mais non disponibles immédiatement pour reprendre un emploi en raison, par exemple, d'une formation ou d'une maladie (2), et 425 000 (catégorie E) étaient en emploi, principalement en création ou reprise d'entreprise, ou en contrat aidé.

Graphique 1
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) et du produit intérieur brut*



* Le produit intérieur brut est exprimé en volume aux prix de l'année précédente chaînés (base 2010).

Champ : France métropolitaine (demandeurs d'emploi) ; France entière (PIB).

Sources : Dares-Pôle emploi, STMT (demandeurs d'emploi) ; Insee, comptes trimestriels (PIB).

(1) La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT). Certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi (encadré 2 de [1]).

(2) La catégorie D comprend également les bénéficiaires du contrat de sécurisation professionnelle, qui sont dans un parcours d'accompagnement renforcé.

Tableau 1

Demandeurs d'emploi par catégorie fin 2015

Données CVS-CJO

	Effectif en décembre 2015 (en milliers)	Glissement trimestriel* (en milliers)				Glissement annuel* (en milliers)		Évolution annuelle* (en %)	
		T1 2015	T2 2015	T3 2015	T4 2015	2014	2015	2014	2015
Ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A à E)	6 177	76	109	51	64	+309	+300	+5,6	+5,1
Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C)	5 478	77	91	39	53	+311	+260	+6,3	+5,0
Dont : sans activité réduite (catégorie A).....	3 581	22	36	0	31	+185	+88	+5,6	+2,5
activité réduite courte (catégorie B).....	715	8	17	12	-2	+30	+36	+4,7	+5,3
activité réduite longue (catégorie C).....	1183	47	38	27	24	+96	+136	+10,0	+13,0
Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories D et E).....	699	-1	18	12	11	-2	+40	-0,2	+6,1
Dont : sans emploi (catégorie D).....	274	2	0	0	-5	-1	-3	-0,5	-1,0
en emploi (catégorie E).....	425	-3	18	13	16	+0	+43	-0,1	+11,3

* Les glissements correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une période donnée (ici le trimestre ou l'année) et à la fin de la période précédente (soit le trimestre ou l'année précédents) ; les évolutions rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de la période précédente.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, D, E en France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

Durant l'année 2015, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi a continué de croître (+65 000 par trimestre en moyenne, +5,0 % sur un an), mais à un rythme moins soutenu qu'en 2014 (+78 000 par trimestre, +6,3 % sur un an) (tableau 1 et graphique 1) (3).

Ce ralentissement de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C résulte d'une baisse du nombre cumulé d'entrées en catégories A, B, C sur l'année (-0,4 % par rapport à 2014) et d'une hausse du nombre cumulé de sorties (+0,6 %).

... due au ralentissement de la catégorie A...

Le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) a poursuivi sa hausse en 2015 (+22 000 par trimestre en moyenne, +2,5 % sur un an), mais à un rythme moins soutenu qu'en 2014 (+46 000 par trimestre, +5,6 % sur un an) et 2013 (+44 000, +5,6 %) (tableau 1 et graphique 2).

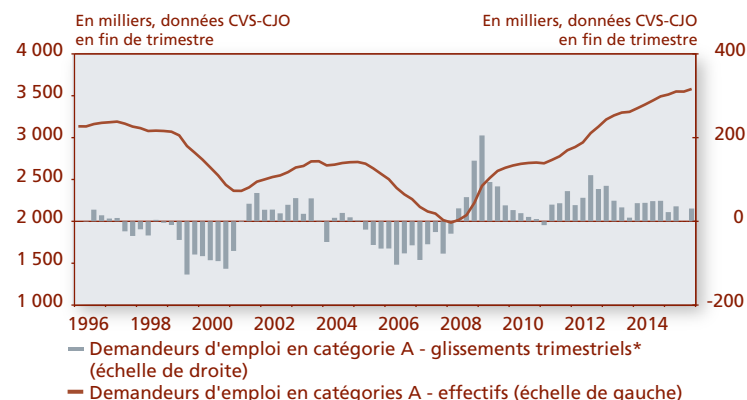
... les catégories B, et surtout C, restant dynamiques

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C a augmenté de 43 000 par trimestre en moyenne en 2015 (+9,9 % sur un an) (graphique 3). Cette hausse a été plus forte qu'en 2014, où elle s'élevait à 31 000 par trimestre (+7,9 % sur un an). Cela s'inscrit dans une tendance à l'accélération du nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C depuis 2011 (+19 000 par trimestre en 2011, +24 000 en 2012, +26 000 en 2013).

Sur l'année 2015, cette accélération a surtout été portée par la catégorie C (+34 000 par trimestre, soit +13,0 % sur un an, contre +24 000 par trimestre, soit +10,0 % en 2014).

Graphique 2

Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans activité (catégorie A)



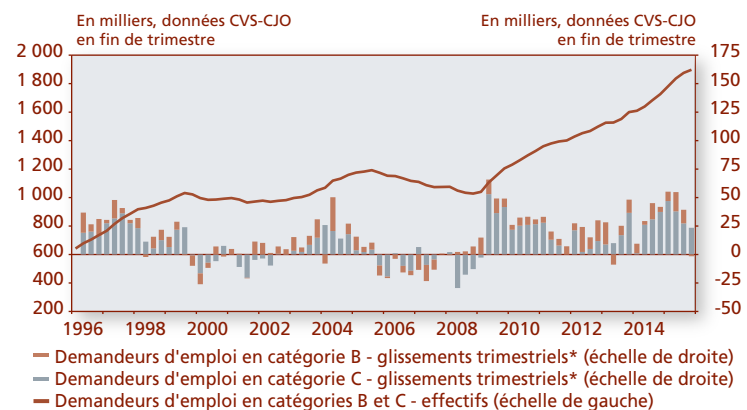
* Les glissements trimestriels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'un trimestre donné et à la fin du trimestre précédent.

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie A ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

Graphique 3

Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B et C)



* Les glissements trimestriels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'un trimestre et à la fin du trimestre précédent.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories B et C ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

(3) Au-delà de la conjoncture économique, le ralentissement des catégories A, B, C s'explique en partie par l'amélioration du classement des demandeurs d'emploi dans les catégories mis en place en juin 2015. Ce meilleur repérage, notamment des situations de formation, a conduit à comptabiliser en catégories D et E certains demandeurs d'emploi qui étaient comptés à tort en catégories A, B et C. Il a eu un impact à la baisse sur le nombre de demandeurs d'emploi de la seule catégorie A. Cependant, l'ampleur de cet impact n'est susceptible d'expliquer qu'une petite partie du ralentissement de cette catégorie en 2015 qui, du reste, s'observe dès le premier semestre (cf. infra) [2].

Plus précisément, la croissance du nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C en 2015 a surtout été portée par les demandeurs d'emploi travaillant un nombre élevé d'heures au cours du mois (tableau 2). En effet, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi travaillant 120 heures ou plus au cours du mois explique les deux tiers de la hausse totale du nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C. Le nombre de demandeurs d'emploi effectuant entre 120 et 150 heures d'activité a augmenté de 12 000 par trimestre (soit +16,7 % sur un an), en nette accélération par rapport à 2014 (+7 000 par trimestre, +10,3 % sur un an). Le nombre de ceux effectuant 151 heures ou plus, soit au moins l'équivalent d'un temps plein (4), a augmenté de 17 000 par trimestre (+17,2 % sur un an), soit à un rythme comparable à 2014 (+15 000 par trimestre, +17,9 %). Fin 2015, les demandeurs d'emploi effectuant 120 heures d'activité ou plus au cours du mois représentent 41 % des catégories B et C, dont 24 % pour ceux effectuant 151 heures d'activité ou plus.

Quasi-stabilité de la catégorie D et dynamisme de la catégorie E

En 2015, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D a légèrement diminué (-1000 par trimestre en moyenne, -1,0 % sur un an) (graphique 4), mais cette quasi-stabilité masque des mouvements de sens contraires pour les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP (5)), en baisse (-3000 par trimestre en moyenne, soit -10,9 % sur un an) et pour ceux dans d'autres situations et notamment en formations (6) (+2000 en moyenne par trimestre, soit +4,7 % sur un an). La baisse du nombre de demandeurs d'emploi en CSP en 2015 s'explique par celle

des inscriptions à Pôle emploi pour licenciement économique (graphique 5). Fin 2015, les demandeurs d'emploi en CSP représentent un tiers des demandeurs d'emploi en catégorie D.

Le nombre de demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi et occupant un emploi (créateurs d'entreprise ou bénéficiaires d'un contrat aidé essentiellement, catégorie E) a nettement augmenté sur l'année 2015 (+11 000 en moyenne par trimestre, soit +11,3 % sur un an), en lien avec les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en contrat aidé dans le secteur non marchand (graphique 6) (7).

Fin 2015, les demandeurs d'emploi en catégorie E en contrat aidé représentent 47 % de la catégorie E (8 % pour le secteur marchand, 40 % pour le secteur non marchand). Ils représentent une part équivalente à celle des demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise, dont le nombre a baissé en 2015 et qui représentent 48 % de la catégorie E.

Plus d'hommes en catégories B et C, plus de femmes en catégorie A

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A en 2015 a été plus forte pour les femmes (+3,4 %) que pour les hommes (+1,7 %). À l'inverse, au sein des catégories B et C, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en 2015 a été plus forte pour les hommes (+10,5 %), que pour les femmes (+9,5 %). Cependant, fin 2015, les hommes restent majoritaires en catégorie A (52,5 %), tandis que les femmes sont majoritaires en catégories B et C (55,3 %, tableau 3). Au total, fin 2015, les hommes représentaient 49,8 % des catégories A, B, C, et les femmes 50,2 %.

Tableau 2

Demandeurs d'emploi en catégories B et C selon le nombre d'heures d'activité réduite

Données CVS-CJO en fin d'année

	Effectifs fin 2015 (en milliers)	Structure (en %)		Glissement annuel* (en millier)		Évolution annuelle* (en %)		Contribution au glissement annuel des catégories B et C en 2015 (en %)*
		2014	2015	2014	2015	2014	2015	
Catégorie B	715	39,3	37,7	30	36	4,7	5,3	20,8
Moins de 20 heures.....	168	9,3	8,9	15	8	10,4	5,2	4,8
De 20 à 39 heures.....	189	10,6	10,0	6	6	3,2	3,3	3,5
De 40 à 59 heures.....	165	8,8	8,7	6	13	4,1	8,2	7,3
De 60 à 78 heures.....	193	10,6	10,1	4	9	2,0	4,8	5,2
Catégorie C	1 183	60,7	62,3	96	136	10,0	13,0	79,2
De 79 à 99 heures.....	218	11,5	11,5	1	20	0,7	10,3	11,9
De 100 à 119 heures.....	190	10,8	10,0	10	3	5,5	1,3	1,5
De 120 à 150 heures.....	320	15,9	16,9	26	46	10,3	16,7	26,7
151 heures ou plus.....	455	22,5	24,0	59	67	17,9	17,2	39,1
Ensemble	1 898	100,0	100,0	126	171	7,9	9,9	100,0

* Les glissements annuels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une année et à la fin de l'année précédente ; les évolutions annuelles rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente ; les contributions au glissement annuel des catégories B et C en 2014 rapportent les glissements annuels de 2014 à celui du total des catégories B et C ; les structures sont calculées en fin d'année.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories B et C en France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

(4) Le nombre d'heures d'activité exercé au cours du mois n'est pas nécessairement effectué dans un seul emploi.

(5) Le contrat de sécurisation professionnelle (CSP), mis en place en septembre 2011, remplace la convention de reclassement personnalisé (CRP) et le contrat de transition professionnelle (CTP).

(6) Au sein des demandeurs d'emploi en catégorie D qui ne sont pas en CRP-CTP-CSP, il est impossible de distinguer dans la statistique mensuelle du marché du travail ceux qui sont en formation de ceux qui sont en maladie, en maternité ou dans d'autres situations. Cependant, à l'aide du fichier historique statistique (FHS, encadré 1), on estime que plus de 75 % des demandeurs d'emploi en catégorie D qui ne sont pas en CRP-CTP-CSP sont en formation.

L'amélioration du classement des demandeurs d'emploi dans les catégories mise en place à partir de juin 2015 a eu un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D en formation [2], mais cette hausse peut également s'expliquer ces dernières années par la mise en place des programmes de formations « prioritaires » lancés depuis 2013.

(7) Ce nombre a d'abord diminué entre le 2^e trimestre 2014 et le 1^{er} trimestre 2015 (-5 000 par trimestre), traduisant essentiellement les effets de la réforme de l'insertion par l'activité économique (IAE). Pour les associations et chantiers d'insertion (ACI), cette réforme a conduit à modifier les contrats d'embauche. Depuis juillet 2014, les embauches se font sous forme de CDD d'insertion (CDDI) et non plus sous forme de CUI-CAE. Or, les demandeurs d'emploi en CDDI étaient, jusqu'à mai 2015, classés majoritairement en catégories B et C, alors que les demandeurs d'emploi en CUI-CAE sont classés en catégorie E. Cette réforme a donc eu un impact à la baisse sur le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie E en CUI-CAE, c'est-à-dire en contrat aidé dans le secteur non marchand. À partir de juin 2015, l'amélioration du classement des demandeurs d'emploi dans les catégories a conduit à comptabiliser les demandeurs d'emploi en CDDI non plus en catégories B et C mais en catégorie E. Ce meilleur repérage explique, au moins en partie, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie E en contrat aidé dans le secteur non marchand à partir du 2^e trimestre 2015 (+13 000 par trimestre en moyenne, +30,3 % sur 3 trimestres) [2].

Nette diminution du nombre de jeunes demandeurs d'emploi en catégorie A mais progression du nombre de demandeurs d'emploi seniors

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C de moins de 25 ans a légèrement diminué en 2015 (-0,5 %, après une hausse en 2014 de +2,6 % ; tableau 3), grâce à la baisse du nombre de ceux inscrits en catégorie A (-4,1 %, contre +1,4 % en 2014), le nombre de jeunes en catégories B et C continuant d'augmenter, à un rythme encore plus soutenu qu'en 2014 (+7,3 % en 2015, contre +5,2 % en 2014).

Chez les 25-49 ans, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C a légèrement ralenti en 2015 (+4,7 % sur l'année, après +5,9 % en 2014), en raison du net ralentissement du nombre de demandeurs d'emploi de cette classe d'âge en catégorie A.

L'ampleur de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C reste la plus importante chez les seniors. Le nombre de demandeurs d'emploi dans ces catégories s'est accru de 9,5 % pour les 50 ans ou plus (+10,4 % en 2014), contre +5,0 % tous âges confondus (+6,3 % en 2014). Du fait de ces évolutions, la part des seniors au sein des catégories A, B, C a continué de croître en 2015.

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi seniors a été particulièrement marquée en catégorie A (+8,3 %, contre seulement +2,5 % tous âges confondus). Comme pour les autres tranches d'âge, elle a également été très forte pour les catégories B et C (+12,5 %). La fermeture progressive de la dispense de recherche d'emploi entre 2009 et 2012 (8), combinée à l'effet des différentes réformes de retraite sur l'âge de départ à la retraite, a contribué de façon substantielle à la progression du nombre de demandeurs d'emploi seniors depuis 2009. Le nombre de personnes de 50 ans ou plus inscrites en catégories A, B, C ou dispensées de recherche d'emploi a augmenté de 51,4 % entre 2009 et fin 2015.

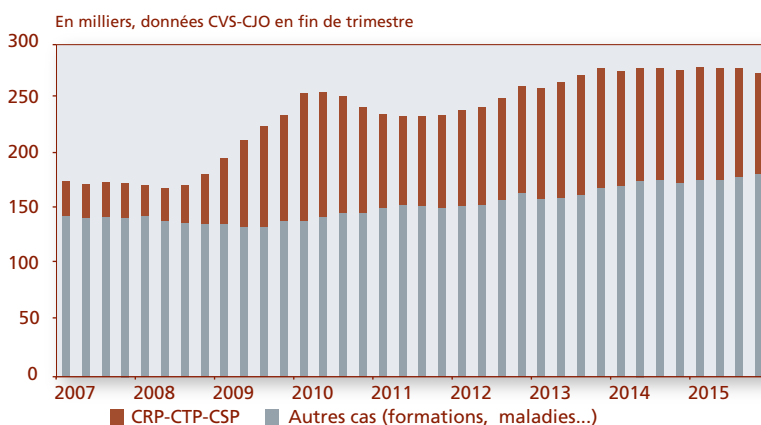
Fin 2015, les moins de 25 ans représentent 14,4 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C (-0,8 point par rapport à fin 2014), les 25-49 ans 62,3 % (-0,2 point par rapport à fin 2013), les 50 ans ou plus 23,3 % (+1,0 point par rapport à fin 2014).

Plus de la moitié des demandeurs d'emploi sortant de catégorie A un mois donné sont en catégories B et C le mois suivant

La variation du nombre de demandeurs d'emploi dans une catégorie donnée résulte de façon comptable des entrées et sorties depuis ou vers cette catégorie. Les entrées peuvent elles-mêmes

Graphique 4

Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)

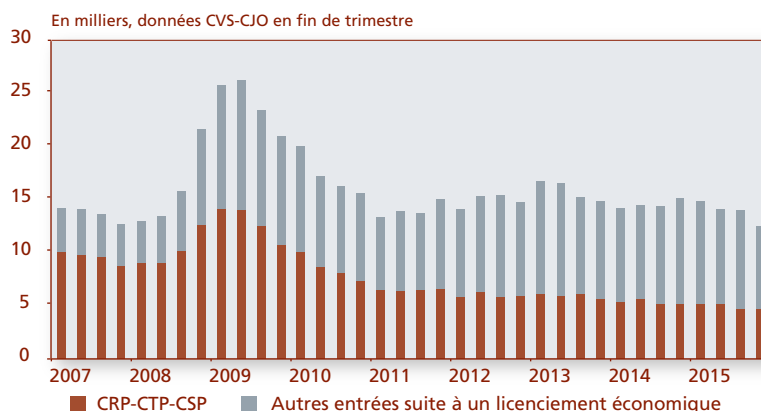


Champ : demandeurs d'emploi en catégorie D ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

Graphique 5

Inscriptions à Pôle emploi pour licenciement économique

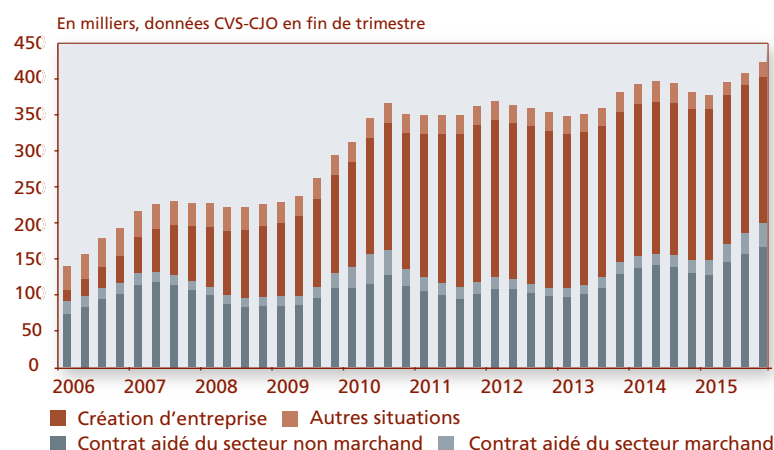


Champ : inscriptions à Pôle emploi pour motif de licenciement économique, y compris entrées en CRP-CTP-CSP ; France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, Fichier Historique Statistique exhaustif du T1 2016, calculs Dares.

Graphique 6

Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)



Note : depuis juillet 2014, les embauches dans les associations et chantiers d'insertion se font sous forme de CDD d'insertion (classés majoritairement en catégories B, C jusqu'en mai 2015) et non plus sous forme de CUI-CAE (classés majoritairement en catégorie E).

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie E ; France métropolitaine. Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

(8) La dispense de recherche d'emploi (DRE) permettait jusqu'à fin 2011 aux allocataires seniors de l'assurance chômage et du régime de solidarité de continuer à percevoir leur allocation chômage sans être inscrits sur les listes de Pôle emploi ; ils n'étaient alors plus comptabilisés comme demandeurs d'emploi [4].

Tableau 3

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C par sexe et âge en 2014 et 2015

En % données, CVS-CJO en fin d'année

	Catégorie A				Catégorie B, C			Catégorie A, B, C		
	Structure en 2015	Évolution annuelle*		Structure en 2015	Évolution annuelle*		Structure en 2015	Évolution annuelle		
		2014	2015		2014	2015		2014	2015	
Sexe	Hommes	52,5	6,4	1,7	44,7	8,2	10,5	49,8	6,9	4,3
	Femmes	47,5	4,7	3,4	55,3	7,6	9,5	50,2	5,8	5,7
Âge	Moins de 25 ans.....	14,6	1,4	-4,1	14,0	5,2	7,3	14,4	2,6	-0,5
	Entre 25 et 49 ans.....	60,6	4,9	2,0	65,5	7,8	9,7	62,3	5,9	4,7
	50 ans ou plus.....	24,8	10,5	8,3	20,4	10,2	12,5	23,3	10,4	9,5
Ensemble.....	100,0	5,6	2,5	100,0	7,9	9,9	100,0	6,3	5,0	

* Les évolutions annuelles rapportent la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une année et à la fin de l'année précédente au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, D, E en France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

être décomposées selon la situation antérieure du demandeur d'emploi. On parle d'entrée « directe » lorsque celui-ci n'était pas inscrit à Pôle emploi et de « bascule » lorsqu'il était inscrit, mais dans une autre catégorie. De même, les sorties peuvent être décomposées en « sorties directes » et « bascules » vers une autre catégorie.

Pour la catégorie A, les transitions vers d'autres catégories de demandeurs d'emploi sont majoritaires parmi les sorties en 2015. 61 % des demandeurs d'emploi ayant quitté la catégorie A un mois donné sont, le mois suivant, toujours inscrits à Pôle emploi, mais dans une autre catégorie (graphique 7). Sur l'ensemble de l'année 2015, 3,9 millions de demandeurs d'emploi sont passés d'un mois sur l'autre de la catégorie A vers une autre catégorie. 49 % d'entre eux ont basculé en catégorie B, 35 % en catégorie C et 16 % en catégories D ou E. Dans l'autre sens, les entrées directes (les entrées en catégorie A de personnes qui n'étaient pas inscrites à Pôle emploi) sont légèrement majoritaires parmi les entrées en catégorie A (53 %). Comme pour les sorties, la très grande majorité des autres entrées en catégorie A (88 %) provient des catégories B ou C. Pour les catégories B et C, les flux en provenance ou en direction des autres catégories (3,4 millions d'entrées et

2,8 millions de sorties, pour l'essentiel en provenance ou en direction de la catégorie A) sont sensiblement plus nombreux que les flux directs (0,7 million d'entrées et 1,2 million de sorties). Les transitions d'un mois sur l'autre entre les catégories B et C sont également fréquentes (2 millions de la catégorie B vers la catégorie C et 1,7 million en sens inverse).

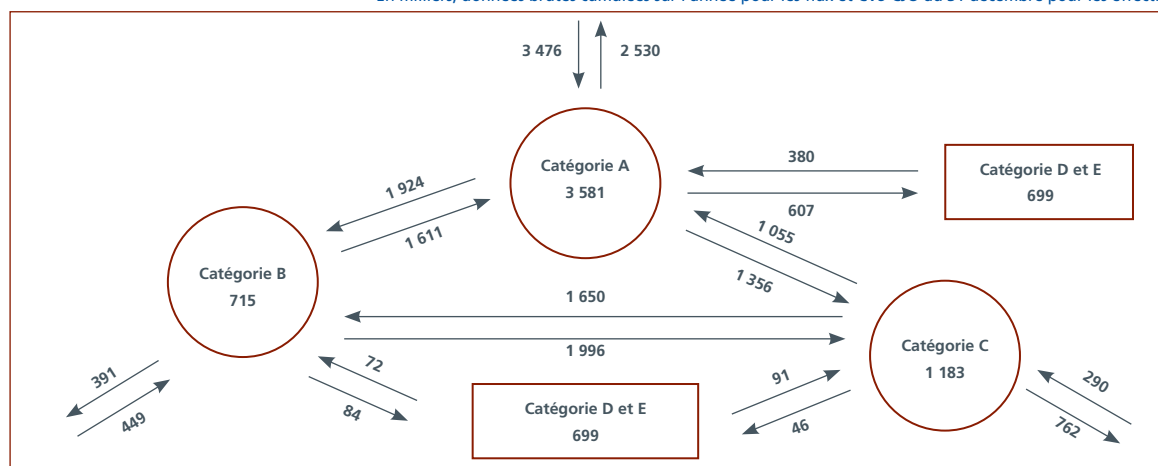
Le ralentissement de la catégorie A en 2015 par rapport à 2014 correspond à une hausse des sorties de catégorie A (+229 000 en 2015 par rapport à 2014) plus importante que celle des entrées (+135 000, tableau 4). La forte hausse des sorties de la catégorie A résulte d'une hausse des transitions vers les catégories D et E (+31 000) – qui s'explique au moins en partie par l'amélioration du classement des demandeurs d'emploi dans ces catégories mise en place en juin 2015 [2] – et également d'une hausse des transitions vers les catégories B et C (+231 000). Par ailleurs, la baisse du nombre d'entrées directes en catégorie A (-72 000) a contribué à limiter la hausse totale des entrées.

Concernant les catégories B et C, tous les types d'entrées ont connu une augmentation en 2015 (tableau 5). Ces augmentations conduisent à une hausse du nombre total d'entrées (+269 000).

Graphique 7

Transitions entre catégories de demandeurs d'emploi en 2015

En milliers, données brutes cumulées sur l'année pour les flux et CVS-CJO au 31 décembre pour les effectifs



Pour les flux, seules sont analysées ici les transitions entre deux fins de mois successives.

Lecture : en 2015, 1 924 000 transitions entre deux fins de mois successives ont eu lieu de la catégorie A vers la catégorie B (données brutes) ; fin 2014, 3 581 000 personnes étaient inscrites en catégorie A (données CVS-CJO).

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, D et E ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T1 2016 pour les flux (calculs Dares) et Dares-Pôle emploi, STMT pour les effectifs.

Tableau 4
Évolution des entrées et sorties de catégorie A entre 2014 et 2015

En milliers, données brutes cumulées sur l'année

	Entrées/sorties directes	Depuis/vers catégories B et C	Depuis/vers catégories D et E	Total
Entrées	-72	+203	+4	+135
Sorties	-33	+231	+31	+229

Seules sont analysées ici les transitions entre deux fins de mois successives. Lecture : en cumul sur l'année 2015, le nombre de transitions entre deux fins de mois successives entre les catégories D et E et la catégorie A augmenté de 4 000 par rapport à 2014. Le nombre total d'entrées en catégorie A a augmenté de 135 000.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, D, E en France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T1 2016 ; calculs Dares.

Cette hausse est plus importante que celle des sorties (+254 000), malgré la forte hausse des transitions vers les catégories D et E (+25 000) qui s'explique, au moins en partie, par l'amélioration du classement des demandeurs d'emploi dans les catégories en juin 2015 [2].

Une augmentation de la part des demandeurs d'emploi de longue durée

Fin 2015, 47,8 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C (9), soit 2 647 000, étaient inscrits depuis un an ou plus (« longue durée ») en catégories A, B, C. 27,1 %, soit 1 498 000, étaient inscrits depuis au moins deux ans (« très longue durée ») dans ces catégories (tableau 6). Par ailleurs, 29,1 % des demandeurs d'emploi en catégorie A étaient inscrits depuis au moins un an dans cette catégorie.

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en catégories A, B, C a continué à augmenter en 2015, à un rythme légèrement plus fort qu'en 2014 (+9,8 % en 2015, après +8,7 % en 2014). En revanche, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi les plus durablement éloignés du marché du travail a été moins marquée en 2015 (+10,7 % contre +14,7 % en 2014). Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en catégorie A a augmenté de 8,3 % en 2015, contre 10,5 % en 2014 ; celui des demandeurs d'emploi de très longue durée a progressé de 13,3 % en 2015, contre 20,4 % en 2014.

L'augmentation de la part des demandeurs d'emploi de longue durée en catégories A, B, C s'est poursuivie en 2015 (+3,1 points, graphique 8). Cette hausse est la plus forte sur un an depuis 2010. De la même manière, l'augmentation de la part des demandeurs d'emploi de longue durée en catégorie A s'est poursuivie en 2015 (+2,9 points). Cette hausse est également la plus forte sur un an depuis 2010.

Sans être continûment inscrits en catégories A, B, C sur une longue période, certains demandeurs d'emploi ont pu cumuler une durée importante d'inscription au cours des deux dernières années, au travers de plusieurs épisodes de demande d'emploi. Ces épisodes ont pu être entrecoupés

Tableau 5
Évolution des entrées et sorties de catégorie B et C entre 2014 et 2015

En milliers, données brutes cumulées sur l'année

	Entrées/sorties directes	Depuis/vers catégories A	Depuis/vers catégories D et E	Total
Entrées	+29	+231	+8	+269
Sorties	+26	+203	+25	+254

Seules sont analysées ici les transitions entre deux fins de mois successives. Lecture : en cumul sur l'année 2015, le nombre de transitions entre deux fins de mois successives entre les catégories D et E et les catégories B et C a augmenté de 8 000 par rapport à 2014. Le nombre total d'entrées en catégories B et C a augmenté de 269 000.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, D, E en France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T1 2016 ; calculs Dares.

par des périodes hors des listes ou dans d'autres catégories (en catégorie D par exemple, lors d'un passage en formation). Fin 2015, 63,6 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, soit 3 523 000 personnes, ont été inscrits dans ces catégories pendant au moins 12 mois, consécutifs ou non, au cours des 24 derniers mois (tableau 6).

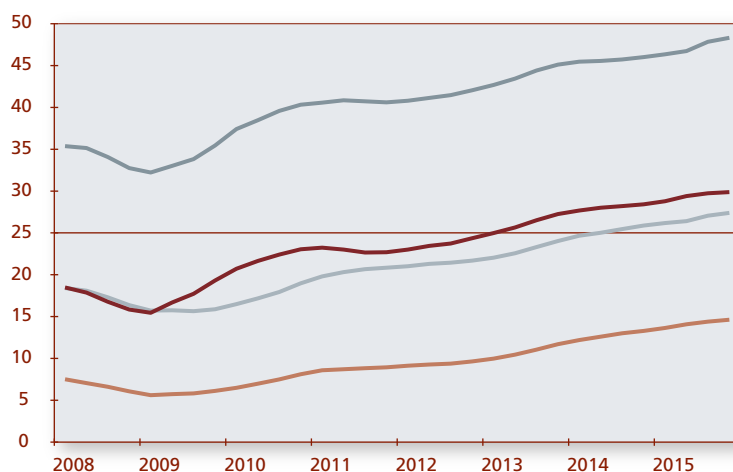
Plus d'un tiers des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, soit 1 941 000 personnes, ont été inscrits au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois en catégorie A, c'est-à-dire sans exercer d'activité.

Ces indicateurs de durée d'inscription sont calculés à partir des personnes présentes fin 2015. Une image sensiblement différente est obtenue lorsque l'on examine non plus les demandeurs d'emploi en fin d'année, mais le flux des entrants au cours d'une année. Ainsi, bien que beaucoup des demandeurs d'emploi présents fin 2015 aient été

Graphique 8

Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)

En milliers, données CVS-CJO en fin de trimestre



Part dans les catégories — Demandeurs d'emploi de longue durée en catégories A, B, C
— Demandeurs d'emploi de très longue durée en catégories A, B, C

Part dans la catégorie A — Demandeurs d'emploi de longue durée en catégorie A
— Demandeurs d'emploi de très longue durée en catégorie A

Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T1 2016 ; calculs Dares.

Tableau 6

Demandeurs d'emploi de longue durée, de très longue durée et inscrits au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois*

Données brutes en fin d'année

	Effectif au 31 décembre (en milliers)		Évolution annuelle (en %)		Part dans les catégories (en %)	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Catégories A, B, C						
Longue durée (inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus)	2 410	2 647	+8,7	+9,8	45,6	47,8
Très longue durée (inscrits en catégories A, B, C depuis deux ans ou plus)	1 353	1 498	+14,7	+10,7	25,6	27,1
Inscrits 12 mois en catégories A, B, C au cours des 24 derniers mois	3 263	3 523	+8,4	+8,0	61,7	63,6
Inscrits 12 mois en catégorie A au cours des 24 derniers mois	1 819	1 941	+8,9	+6,7	34,4	35,1
Catégorie A						
Longue durée (inscrits en catégorie A depuis un an ou plus)	966	1 046	+10,5	+8,3	27,7	29,1
Très longue durée (inscrits en catégorie A depuis deux ans ou plus)	452	512	+20,4	+13,3	12,9	14,3
Inscrits 12 mois en catégorie A au cours des 24 derniers mois	1 600	1 702	+8,8	+6,4	45,9	47,4

* Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée ou de très longue durée est calculé à partir du fichier historique statistique. Dans ce fichier, un épisode de demande d'emploi n'est pas interrompu en cas de sortie de moins de trois jours. Ce traitement conduit à une mesure de l'ancienneté plus importante qu'avec la STMT (encadré 1).

Lecture : fin 2015, 47,8 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C sont inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus et 29,1 % des demandeurs d'emploi en catégorie A sont inscrits en catégorie A depuis un an ou plus.

Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T1 2016 ; calculs Dares.

inscrits pendant une durée relativement longue, la majorité des entrées en catégories A, B, C donne lieu à un épisode d'inscription de courte durée. 51 % des entrées en catégories A, B, C enregistrées en 2014 ont donné lieu à un épisode de moins de 6 mois et seulement 31 % d'entre elles ont donné lieu à un épisode de 12 mois ou plus (tableau 7). Si on considère la durée cumulée sur

l'année, 35 % des entrants en 2014 sont restés inscrits moins de 6 mois en catégories A, B, C au cours de l'année suivant leur inscription, 49 % 12 mois ou plus.

Félix Paquier (DARES).

Tableau 7

Entrants en catégories A, B, C en 2014 selon la durée d'inscription

En %, données brutes

	Répartition par durée...	
	... du premier épisode en catégories A, B, C	... des épisodes cumulés en catégories A, B, C au cours de l'année suivant la première entrée
Moins d'un mois	11	7
De 1 mois à moins de 3 mois	22	15
De 3 mois à moins de 6 mois	18	13
De 6 mois à moins de 9 mois	11	9
De 9 mois à moins de 12 mois	8	8
12 mois ou plus	31	49
Ensemble	100	100

Lecture : 11 % des entrées en catégories A, B, C en 2014 ont donné lieu à un épisode d'inscription de moins d'un mois ; parmi les demandeurs d'emploi entrés en catégories A, B, C en 2014, 7 % ont cumulé moins d'un mois en catégories A, B, C dans l'année qui a suivi leur première entrée de l'année.

Champ : entrées en catégories A, B, C en 2014 ; France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T1 2016 ; calculs Dares.

Pour en savoir plus

[1] Minni C., Bernard S., De Waroquier de Puel Parlan S., Guillauneuf J., Gouttes A., Paquier F., Ziliotto T. (2016), « Emploi, chômage, population active en 2015 », *Dares Analyses* n° 035, juillet.

[2] Dares, Pôle emploi (2016), « Incidents et changements de procédure ayant eu un impact sur les statistiques mensuelles de demandeurs d'emploi ». http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/incidents_chgts_procedure.pdf

[3] Charozé C. (2016), « Les dispositifs publics d'accompagnement des restructurations en 2014 », *Dares Résultats* n° 003, janvier.

[4] Merlier R., Marioni P. (2016), « Les cessations anticipées d'activité en 2014 », *Dares Résultats* n° 024, mai.

[5] Dares, Pôle emploi (2016), « Statistiques sur les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi - Documentation méthodologique », mars. http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/documentation_stmt_methodo.pdf

[6] Bernardi V. (2015), « Les sortants des listes de Pôle emploi en 2015 », *Dares Résultats* n° 090, décembre.

Sources et définitions

Sources

Statistiques mensuelles du marché du travail (STMT) (1)

Les statistiques mensuelles du marché du travail (STMT) sont produites chaque mois à partir d'extractions exhaustives des fichiers opérationnels de gestion des listes de Pôle emploi [5]. Cette source comprend des informations individuelles sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de mois, ainsi que sur ceux entrés ou sortis des listes au cours du mois, même pour de courtes durées. Le motif d'entrée et de sortie enregistré correspond au motif connu par le conseiller de Pôle emploi. Lorsqu'un demandeur d'emploi se réinscrit sur les listes moins de 6 mois après sa sortie, il peut recourir à une procédure d'inscription simplifiée. Dans ce cas, le motif d'entrée n'est pas systématiquement ressaisi ; il peut alors correspondre à celui de l'inscription précédente. Par ailleurs, les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont imparfaitement connus dans les fichiers administratifs. L'enquête Sortants menée chaque trimestre par la Dares et Pôle emploi permet de les mesurer plus précisément [6].

Fichier historique statistique des demandeurs d'emploi (FHS)

Le fichier historique statistique (FHS) contient l'historique sur dix ans des périodes d'inscription sur les listes de Pôle emploi pour toutes les personnes ayant été inscrites sur cette période.

Par rapport à la STMT, le FHS présente deux avantages : il permet un suivi longitudinal des demandeurs d'emploi ainsi qu'une comptabilisation des flux entre les catégories A, B et C. Bien qu'issus du même système de gestion des listes de Pôle emploi, la STMT et le FHS sont construits selon des règles différentes, ce qui peut conduire à de légers écarts entre les deux sources.

- Les données du FHS tiennent compte des informations connues avec retard, sans limite de recul, alors que dans la STMT, seules les informations connues avec au plus deux mois de retard pour les entrées ou au plus trois mois de retard pour les sorties sont prises en compte. Les flux connus avec un retard important sont donc comptabilisés par le FHS, mais pas par la STMT.
- Les demandes de même catégorie (A, B, C ; D ; E) distantes de deux jours ou moins, considérées comme des allers-retours fictifs, sont « recollées » dans le FHS et les épisodes d'inscription de moins de 2 jours supprimés. En raison de ces traitements, par rapport à la STMT, le FHS comptabilise moins de flux et mesure une ancienneté moyenne d'inscription sur les listes plus élevée.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

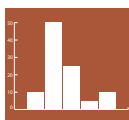
Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, qu'elles soient ou non indemnisées. Certains d'entre eux peuvent occuper un emploi. Ils sont regroupés en différentes catégories.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi.
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité de 78 heures ou moins au cours du mois.
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité de plus de 78 heures au cours du mois.
- Catégorie D : demandeurs d'emploi sans emploi non tenus de rechercher un emploi en raison par exemple d'un stage, d'une formation, d'une maladie, y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- Catégorie E : demandeurs d'emploi en emploi non tenus de rechercher un emploi (par exemple : créateurs d'entreprise ou bénéficiaires de contrats aidés).

La notion de demandeurs d'emploi est différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT). Certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi (encadré 2 de [1]).

(1) Une documentation complète relative aux données sur les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi est disponible sur le site internet de la Dares.

Données des graphiques et tableaux
accessibles au format excel



DARES RÉSULTATS

est édité par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares),

39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**

Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**

Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel, Thomas Cayet**

Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**

Conception graphique et impression : ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares :

(<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>)

Dépôt légal : à parution.

Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.